

NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE



Distr. Esperate

8/8017* 26 juin 1967 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Lettre dates du 28 juin 1967, adresses au secretaire general par le representant permanent de la republique arabe unie

J'ai l'honneur de demander que le télégramme ci-joint de Son Excellence M. Mahmoud Riad, ministre des affaires étrangères de la République arabe unie, soit distribué au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, comme document officiel.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de la République arabe unie aurmès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Mohamed Aved El Kony

Egalement publié sous la cote A/6753,

S,EOLT Français Page 2

Copie d'un télégramme du Ministre des affaires étrangères de la RAU

Son Excellence U Thant Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Le 25 juin 1967

Me référant à mon télégramme daté du 21 juin relatif à la campagne d'expulsion des Falestiniens menée par Israël, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu le 24 juin un télégramme de M. Michelmore, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Falestine dans le Proche-Orient, répondant au télégramme que je lui avais adressé le 21 juin à ce sujet; M. Michelmore m'informait que, lorsqu'il s'est rendu à Jérusalem le 12 juin, il avait soulevé, auprès du Ministère des affaires étrangères d'Israël, la question de l'expulsion des réfugiés, qu'il avait "reçu l'assurance catégorique que la politique du Gouvernement n'était pas d'expulser les réfugiés", et qu'il en avait rendu compte à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Secrétaire général, dans le document A/6723.

A cet égard, je tiens à réaffirmer ce que j'ai déjà déclaré dans mon télégramme susmentionné, à savoir que cette odieuse politique d'agression et de violation a été adoptée par Israël contre les Falestiniens dans le cadre de son plan général d'agression armée contre la RAU, la Syrie et la Jordanie. Le 19 juin, les Israéliens ont expulsé 225 personnes, ils en ont expulsé 458 le 20, 884 le 21, 712 le 23, 123 le 24, jusqu'à l'après-midi, soit au total 2 402 personnes en cinq jours et ce chiffre continue d'augmenter.

De plus, Israël poursuit sa politique d'extermination de la population innocente de Gaza. La campagne de meurtres et de massacres, destinée à répandre le chaos et la terreur, continue. Tout cela se passe pendant que l'Assemblée générale est réunie pour traiter de l'agression armée israélienne. Les Israéliens ne semblent avoir d'autre objectif que de réaliser un fait accompli en réduisant au chiffre le plus bas possible le nombre des Palestiniens de Gaza, politique dont Israël a une longue expérience.

Il est donc évident que le démenti d'Israël n'est autre qu'un nouveau mensonge dans la campagne systématique qu'il a lancée pour tromper le monde et son organisation la plus respectée.

Une telle agression, qui viole les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, ainsi que les droits de l'homme et les libertés fondamentales des peuples, et tout particulièrement des réfugiés confiés à la garde des Nations Unies, ne peut être ni excusée ni ignorée.

De l'avis de mon gouvernement, il est indispensable que l'Office et les Nations Unies dans leur ensemble premnent les mesures nécessaires pour répondre à cette agression et la faire cesser.

J'ai télégraphié à M. Michelmore, en réponse à son télégramme susmentionné, pour l'informer de ce qui précède et lui communiquer le chiffre des Palestiniens déjà expulsés par Israël.

J'ai demandé à M. Michelmore de déléguer un membre de son personnel auprès de ces Palestiniens pour les visiter dans leurs abris provisoires dans la RAU et évaluer l'assistance nécessaire pour les secourir. J'espère que M. Michelmore bénéficiera d'un concours qui lui permettra d'assurer une aide et des secours appropriés à ces victimes.

Cette demande ne modifie pas l'attitude de mon gouvernement vis-à-vis de l'ensemble du problème. Comme je l'ai indiqué dans mon télégramme du 21 juin, les Nations Unies doivent prendre les mesures nécessaires et appropriées pour répondre efficacement à cette agression armée d'Israël et y mettre fin, en assurant la compensation adéquate des dommages déjà subis.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre des affaires étrangères, (Signé) Mahmoud Riad

